

immigrants convenables et parce que les restrictions du blocage des devises dans les pays d'Europe ne font que compliquer la situation pour ceux qui comptent émigrer. D'autre part, le mouvement de sortie des Canadiens reste à peu près stationnaire depuis quelq temps à environ 35,000 par année.

Deux commissions royales poursuivaient des enquêtes en 1949 et au début de 1950. La commission royale sur les prix, qui a continué l'enquête commencée en 1948 par un Comité spécial de la Chambre des communes, a présenté son rapport en mars 1949. Une commission royale sur les transports a été instituée à la fin de 1948 et une autre sur l'avancement des arts, des lettres et des sciences, en avril 1949.

Changements dans l'administration.—Un certain nombre de changements importants ont été apportés à l'organisation gouvernementale en 1949. Un de ces changements, qui eut pour effet d'intégrer plus étroitement la politique intérieure et la politique extérieure du gouvernement, a été la fusion des comités du cabinet pour le développement économique et industriel, pour les programmes relatifs au commerce extérieur et pour le blé en un Comité du cabinet pour la politique économique. Les attributions de ce comité sont vastes et embrassent les questions économiques, financières et commerciales.

La réorganisation la plus considérable a été la réattribution des responsabilités des ministères des Mines et Ressources et de la Reconstruction et des Approvisionnements à trois nouveaux ministères: Ressources et Développement économique, Mines et Relevés techniques et Citoyenneté et Immigration. Le ministère des Ressources et du Développement économique a des devoirs, pouvoirs et fonctions à l'égard des ressources forestières, des entreprises d'irrigation qui ne relèvent pas d'autres ministères, de la mise en valeur des ressources hydrauliques, des parcs nationaux, des renseignements et services à procurer aux touristes, du logement et de la route Trans-canadienne. Le ministère des Mines et des Relevés techniques voit aux mines, aux minéraux, aux explosifs et aux relevés techniques concernant l'exploitation minérale, la présence et l'étendue des massifs de minerai, la géographie, la géologie et la minéralogie du Canada. Il s'occupe aussi de recherches intéressant la chimie, la mécanique et la métallurgie et prépare des cartes de divers genres. Le ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration voit aux questions relatives à la nationalisation et à la citoyenneté, aux affaires des Indiens, à l'immigration et à la colonisation.

Au lendemain de la guerre, le gouvernement fédéral a établi ou réorganisé un certain nombre de conseils semi-indépendants, de sociétés de la Couronne et de commissions qu'il a chargés de diverses fonctions de temps de paix. (Voir l'*Annuaire du Canada* de 1948-1949, pp. xxxv et 1165-1166.) Deux événements de première importance se sont produits dans ce domaine en 1949. Une loi habilitante a été adoptée qui permettait la création de la Société canadienne des télécommunications transmarines sous la coupe du ministère des Transports. Cette société doit acquérir la partie des biens et de l'équipement, de deux compagnies, que le Canada utilisait pour ses services de communications par câble, de radiotélégraphie et de radiotéléphonie. Le deuxième événement se rapporte à la Corporation des biens de guerre et au Comité de répartition des biens de la Couronne. Sa tâche de liquider l'équipement de surplus de la période de guerre à peu près terminée, la Corporation a été reconstituée sous le nom de Corporation de disposition des biens de la Couronne et devient un agent permanent chargé de la liquidation des surplus du gouvernement. Le Comité a été aboli.